

# EINVILLE au JARD

54370

Pour envoyer un mail :

mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr



## INFORMATIONS MUNICIPALES N° 19

*Convoqué le 4 mars 2016, le Conseil Municipal s'est réuni le 10 mars 2016, sous la présidence de M. Marc VILLEMAN, Maire*

**PRESENTS** : MM/Mmes Sylvie ADANT-VIOLART, Véronique ADMANT, Patricia BARBIER, Christian BRICOT, Jean-Luc DONATIN, Isabelle GENIN, Gérard HOUOT, Colette LANGKUST, Bruno LEHMANN, Philippe LEONARD, Cédric MASSON, Fabrice YONGBLOUTT.

**EXCUSES** : Jacques LAVOIL (procuration à Christian BRICOT), Brigitte THIRIET

Isabelle GENIN a été nommée secrétaire de séance.

- **Accueil d'un nouveau conseiller**

Suite à la démission de Madame Emmanuelle GUERRE, il est nécessaire de pourvoir à son remplacement. C'est Monsieur Gérard HOUOT qui occupe le poste vacant.

- **Présentation ONF**

Madame LEMOINE et Monsieur BOULARD nous ont présenté, suite au nouvel aménagement de 2013, un compte rendu de l'exploitation de notre forêt. Ils se proposent même d'organiser une intervention sur place afin d'expliquer au mieux les affouages et les ventes aux industriels.

- **Compte-rendu du conseil municipal du 4 février 2016**

Lecture a été faite du compte-rendu du conseil municipal du 4 février 2016 qui n'a fait l'objet d'aucune remarque.

- **Modification du plan de sauvegarde**

Monsieur le Maire rappelle qu'un plan communal de sauvegarde a été instauré en 2006, modifié en 2012. Il convient donc d'y apporter différentes modifications. Le conseil accepte, à l'unanimité, le nouveau plan présenté.

On rappelle que les personnes isolées, malentendantes, à mobilité réduite ou sous surveillance médicale peuvent se faire recenser en mairie. Dans l'impossibilité de se déplacer, merci de contacter le secrétariat de mairie.

- **Indemnité de fonction des élus**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les maires bénéficient à titre automatique, des indemnités de fonction fixées selon le barème. Toutefois, pour les communes de 1000 habitants et plus, le conseil municipal peut, sur demande du maire et par délibération, fixer une indemnité inférieure au barème.

Le Maire propose de ne pas modifier celle-ci, en la maintenant à 37 % (taux plein 43 %).

Le conseil accepte cette proposition 10 pour – 3 abstentions

- **Convention de vente et exploitation groupées de bois**

Le conseil, à l'unanimité, autorise le maire à signer la convention avec l'ONF, qui concerne la vente groupée de bois et l'exploitation groupée des bois, pour une durée de 18 mois.

- **Demande de subvention exceptionnelle Archers du Sânon**

La Compagnie des Archers sollicite une nouvelle subvention pour un jeune qui a participé au championnat de France en février dernier à Lescar (64). Les conseillers ne se prononcent pas et attendent la présentation des comptes lors de leur prochaine assemblée générale. Le vote aura lieu au prochain conseil.

- **Achat mobilier Maison de Retraite**

Le mobilier de la salle commune de la Maison de Retraite devenant vétuste, il convient de procéder à son remplacement, pour un montant de 3 303 € HT. Les conseillers acceptent, à l'unanimité, l'achat de deux buffets et d'un vaisselier.

- **Travail d'intérêt général**

Le Tribunal de Grande Instance de Nancy sollicite l'accord de la commune pour la réalisation de 140h de Travail d'Intérêt Général (TIG). Celles-ci seront réalisées par un jeune ayant commis des méfaits sur notre commune en novembre 2014. Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, d'accueillir ce jeune pour effectuer ce travail au profit de la collectivité.

D'autre part, le conseil vote, à l'unanimité, la demande d'habilitation d'accueil d'un TIG.

- **Informations diverses**

- Suite au versement de subventions allouées, nous avons reçu les remerciements de la Fondation du Patrimoine, de la Ligue contre le Cancer, les Restos du Cœur, la Croix Rouge, les Paralysés de France.

- Le SDIS 54 a pour projet d'implanter un centre de 1<sup>ère</sup> urgence sur Einville. Pour ce faire, un recrutement de pompiers volontaires, âgés de 16 à 50 ans, est envisagé.

- le balayage des rues de notre commune aura lieu le lundi 21 mars.

**Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 21 avril 2016 à 20 heures**